



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1
Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367
www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA

AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS VENTE POUR TAXES 2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Michel Côté, greffier-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Nicolet-Yamaska, ayant sa place d'affaires au 257-1 rue de Monseigneur-Courchesne à Nicolet, province de Québec, J3T 2C1, agissant aux présentes en vertu des dispositions des articles 1022 et suivants du *Code municipal* (R.L.R.Q., C-27.1) et des articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., C-19.) que les immeubles désignés seront vendus à l'enchère publique, au Centre des arts populaires de Nicolet (725, boulevard Louis Fréchette à Nicolet) le mardi VINGT-ET-UNIÈME jour de juin deux mille vingt-deux (21 juin 2022) à partir de DIX heures (10 h 00).

DONNÉ à Nicolet, ce 3 juin 2022.

Michel Côté, Ph. D.
Directeur général
et greffier-trésorier